



Volum sonore abusif, quel recours?

Par **nc_exp**, le **20/10/2008** à **15:16**

Bonjour,

J'ai récemment assisté à un concert dont le volume sonore était extrêmement élevé, et qui m'a causé des acouphènes sans doute irréversibles.

J'ai lu sur Internet (forums) que le volume sonore légal avait largement été dépassé lors de cette soirée.

Ce problème étant malheureusement fréquent, j'aimerais savoir s'il y a une action que je peux envisager (porter plainte, attaquer en justice) contre la salle?

Les salles sont-elles tenues d'enregistrer les volumes sonores lors des concerts?

Quelles sont mes chances si je n'ai pas de preuve réelle ?

Merci de vos réponses

Par **JamesEraser**, le **20/10/2008** à **22:49**

Aucune.

Il aurait fallu relever le niveau des décibels au temps du concert et faire le lien avec votre apparition d'acouphènes.

La causalité fait être dure à démontrer, voire impossible.

Experatooment

Par **nc_exp**, le **20/10/2008** à **23:45**

Je ne l'ai pas noté moi-même mais si un témoin a pu le voir sur la console de l'ingénieur?
De plus, ai-je vraiment besoin de démontrer le lien entre l'acouphène et le concert à partir du moment où ils ont enfreint la loi, et que j'ai le diagnostic de mon médecin?